

D.I.C.R.I.M

Document d'information communal sur les risques majeurs



*Ce document est destiné aux
habitants de la Commune de
Jeu-Les-Bois*

*Conservez-le de manière à le
retrouver très rapidement en
cas de besoin.*

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La commune de Jeu-Les-Bois n'est pas exposée à de graves risques, mais notre territoire n'est pas à l'abri de certains dangers.

L'article L 125.2 du Code de l'environnement stipule que « le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger ».

C'est dans le devoir d'information et de prévention que nous avons élaboré ce présent Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M) qui :

- recense les risques majeurs auxquels notre commune peut être confrontée,
- explique les conditions dans lesquelles l'alerte est apportée à la population,
- précise pour chacun des risques les conseils de comportements et les mesures à prendre.

Ce petit guide de sensibilisation que nous avons voulu simple, concis et pratique, procède du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S), document de gestion collective des événements, consultable en Mairie.

Avoir le bon réflexe au bon moment permettra à chacun de se protéger avant l'arrivée des secours et tenir efficacement sa place dans l'effort collectif de protection et de défense.

Lisez-le, expliquez-en le contenu à vos enfants, conservez-le !

Votre sécurité et celle de votre famille en dépend.

Le maire

Jacques BREUILLAUD

Sommaire :

● Les risques majeurs - l'alerte	3
● Inondation	4
● Accident nucléaire	6
● Climatique	8
● Pandémie	10
● En cas d'urgence	12

LES RISQUES MAJEURS ... sur la commune

Le risque majeur résulte de la conjonction entre un événement potentiellement dangereux nommé « aléa » et une zone aux enjeux humains, économiques et écologiques.

Le dossier départemental des risques majeurs (D.D.R.M) indique que le territoire de la commune de Jeu-Les-Bois est exposé aux risques suivants :

Risques majeurs :

- Inondation

Les autres risques recensés :

- Risque nucléaire relatif à la proximité des centrales
- Risque climatique
Tempête, grands froids, canicule
- Risque incendie
- Risque sanitaire d'épidémie ou de pandémie
Grippe aviaire, ...

Les fiches ci-après pour chaque type de risque précisent un certain nombre de mesures à prendre et de consignes de sécurité à appliquer

L'alerte

Dès la connaissance d'un risque, l'alerte sera donnée par différents moyens adaptés à la nature de l'événement : téléphone, porte à porte, radio, télévision ou tout autre procédé.

Ces messages précisent :

- la nature du risque,
- le danger qu'il représente pour les personnes et pour les biens,
- les conseils de comportement et mesures à prendre dans cette situation.

Chaque citoyen devra respecter les consignes générales et adapter son comportement en conséquence. En cas de connaissance du risque, toute personne doit se tenir informée du risque et de l'évolution de l'événement.



Inondation

L'inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone pouvant être habitée, avec des hauteurs d'eau variables. Elle est provoquée par des pluies fortes ou persistantes.

La commune de Jeu-Les-Bois est concernée par deux types d'inondation :

1/ Le débordement de la rivière Indre :

- Les principales inondations ont été enregistrées en 1910, 1919, 1930, 1977, 2001, 2003 et 2004.
- L'inondation s'effectue par débordement direct : l'eau qui s'écoule en temps normal dans son lit mineur occupe également son lit majeur, partie intégrante du cours d'eau, qui est constitué par les zones basses de part et d'autre du cours d'eau.



2/ Le ruissellement :

- En cas d'orages ou de fortes pluies, le long des terrains pentus, le ruissellement prend de l'ampleur et va jusqu'à provoquer la saturation des réseaux d'évacuation en contre bas.



Alerte

Elle est déclenchée par le service de prévision des crues (SPC) Loire / Cher / Indre de la Direction Régionale du Centre.

L'équipe municipale préviendra les riverains de l'Indre (par téléphone, porte à porte, ...) et informera la population de l'évolution de la situation.

Des données en temps réel sur la hauteur d'eau sont accessibles sur le site internet www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

Conduite à tenir



1 / Mettez vous à l'abri et si possible montez à l'étage



2 / Écoutez la radio : France Bleu Berry 93,5 Mhz en FM

France Inter 185,2 en GO ou 101 Mhz en FM



3 / Coupez l'électricité et le gaz



4 / N'allez pas chercher vos enfants à l'école



5 / Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



Accident nucléaire

Le risque nucléaire survient après un accident, conduisant à un rejet d'éléments radioactifs à l'extérieur des conteneurs et enceintes prévus pour les contenir.

Trois types d'accidents peuvent survenir :

- accident de transport.
- Utilisations médicales.
- Dysfonctionnement grave sur une installation nucléaire industrielle.



Le département de l'Indre n'a aucune centrale de production d'électricité d'origine nucléaire, en revanche dans les départements voisins sont implantées cinq centrales :

- Belleville (Cher)
- Chinon Avoine (Indre-et-Loire).
- Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher).
- Dampierre-en-Burly (Loiret).
- Civaux (Vienne).

Alerte



Message diffusé sur l'ensemble de la commune

- radios + TV

Conduite à tenir



Rentrez dans le bâtiment le plus proche



Fermez toutes les ouvertures



Bouchez les entrées d'air / Arrêtez les ventilations



Coupez le chauffage



N'allez pas chercher les enfants à l'école



Évitez de téléphoner



Ne pas fumer

Mais aussi ...

- Ne consommez pas d'aliments frais sans avis des autorités sanitaires.
- Si vous craignez d'avoir été exposé à des poussières radioactives, débarrassez-vous de vos vêtements de dessus contaminés avant d'entrer dans le lieu clos. Puis douchez-vous et changez-vous, si possible.
- Ne sortez qu'en fin d'alerte.

En cas de passage de nuage radioactif, un plan départemental prévoit la distribution de pastilles d'iode.

Ces pastilles permettent la saturation du corps en iode non radioactif, empêchant ainsi la contamination avec celui ambiant.



Climatique

Canicule / Sécheresse / Orages / Tempêtes / Neige / Verglas / Grand froid

Neige, verglas, canicule, grand froid, orages, tempêtes, vents violents sont des phénomènes météorologiques qui peuvent évoluer dangereusement et se manifester dans notre région, pouvant provoquer des conséquences graves sur les personnes et sur les biens.



Alerte



Message diffusé sur l'ensemble de la commune +

Radios + TV



Restez à l'écoute des infos Radios et TV

Conduite à tenir

Canicule / Sécheresse

- Passez au moins 3 h par jour dans un endroit frais
- Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
- Buvez fréquemment et abondamment même sans soif
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes
- Prenez des nouvelles de vos voisins surtout s'ils vivent seuls et sont âgés

Orages / Tempêtes

- Limitez, voire évitez vos déplacements
- Ne vous engagez pas sur une voie ou une zone inondée
- Respectez les déviations mises en place
- Évitez l'utilisation du téléphone et des appareils électriques
- Débranchez les appareils électriques non utilisés et câble d'antenne TV
- Ne vous abritez pas sous les arbres
- Mettez à l'abri les objets sensibles au vent
- Attention aux obstacles sur les voies et aux chutes de branches ou d'objets
- Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés
- N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne touchez pas au fils électriques tombés au sol

Neige et verglas

- Utilisez des équipements spéciaux
- Informez-vous sur les conditions de circulation
- Prudence dans vos déplacements
- Attention aux émanations de gaz toxiques des cuisinières et poêles à bois / charbon
- Déneigez devant vos domiciles



Pandémie

Risque

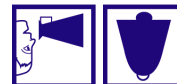
La menace d'une pandémie grippale, c'est à dire d'une épidémie de grande ampleur, est liée à l'apparition éventuelle d'un virus nouveau de la grippe hautement pathogène contre lequel la population mondiale ne présenterait pas d'immunité (non couvert par les vaccins actuels).

Exemples :

- La grippe A (H1N1) est considérée par l'OMS comme une pandémie et a atteint la phase 6 depuis le 11 juin 2009
- La mutation du virus de l'influenza aviaire peut être à l'origine d'une pandémie

Alerte

Phase 1	Pas de virus circulant chez l'homme
Phase 2	Pas de nouveau virus circulant chez l'homme mais présence d'un virus animal causant un risque substantiel de maladie humaine
Phase 3	Infection humaine par un nouveau virus (sans transmission inter humaine ou dans des cas isolés liés à des contacts rapprochés)
Phase 4	Petits groupements (clusters) de transmission inter humaine limités, mais extension localisée (virus mal adapté aux humains)
Phase 5	Large groupements, mais transmission inter humaine toujours localisée (le virus s'adapte à l'homme)
Phase 6	Forte transmission inter humaine dans la population



Message diffusé sur l'ensemble de la commune +

Radios + TV



Restez à l'écoute des infos Radios et TV



Conduite à tenir

S'informer

- De quoi s'agit-il ?
- Quels sont les symptômes
- Comment se propage la maladie ?

Se protéger / se vacciner

Les gestes barrières :

- Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou utilisez une solution hydroalcoolique.
- Lorsque vous éternuez ou tousssez, couvrez vous la bouche et le nez avec votre manche ou un mouchoir à usage unique.
- En cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant. Contactez le 15 uniquement en cas d'urgence.

La vaccination

- Prenez conseil auprès de votre médecin traitant.

Se préparer

Par le respect de règles d'hygiènes essentielles concernant :

- Mouchage, éternuement, crachat, toux
- Lavage des mains
- Nettoyage des objets
- Traitement des déchets et ordures
- Éviter les contacts physiques
- Le port des masques

En cas d'urgence

... Écoutez la radio



France Bleu Berry	93,5 Mhz
France Inter	101,9 Mhz
France Info	105,5 Mhz

... Numéros utiles



Sapeurs pompiers.....	18
SAMU.....	15
Gendarmerie.....	17
Mairie de Jeu-Les-Bois	02 54 36 21 65
Préfecture (standard)	02 54 29 50 00
Préfecture (protection civile)	02 54 29 50 70
Météo départementale	0 892 68 02 36
Canicule info service	0 800 06 66 66

... Sites internet @

Météo France	www.meteo.fr
Surveillance crues	www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

... Adresse mail

Mairie	mairie.jeu-les-bois@wanadoo.fr
--------------	--